

Demande de remboursement de frais ambulatoires (doc. S/155)

Nous vous invitons à introduire vos frais pour prestations **AMBULATOIRES** de la façon suivante :

- Pour les frais qui doivent être introduits à votre mutualité (y compris les frais à l'étranger), veuillez nous envoyer des photocopies lisibles ainsi que le décompte d'intervention de la mutualité.
- Pour les prestations paramédicales et adjuvants médicaux, veuillez annexer la prescription.
- Pour les frais qui ne doivent plus être introduits à la mutualité (ticket modérateur pour labo, radiographies, ...), veuillez nous faire parvenir les notes ou factures originales.
- Pour les médicaments prescrits par un médecin, veuillez nous envoyer l'original de 'l'attestation de prestations pharmaceutiques remboursables dans le cadre d'une assurance complémentaire' (modèle BVAC, délivrable par les pharmaciens).

IMPORTANT !!

- Pour chaque envoi de vos notes de frais, placez ce document comme première page (page de garde).
- Classez les notes de frais par personne assurée (n'utilisez pas d'agrafes ou du papier collant !)
- Ecrivez ou faites les éventuelles annotations sur les notes à l'encre noire ou bleue foncée.

Données personnelles

N° police individuelle

N° police groupe N° d'inscription

Nom du preneur d'assurance

N° du compte IBAN bénéficiaire - - -

Code BIC bénéficiaire

e-mail*

Nombre d'annexes, y compris ce document :

Les notes de frais introduites concernent :

	Nom et prénom de l'assuré (e)		Nom et prénom de l'assuré (e)
1.		4.	
2.		5.	
3.		6.	

* J'autorise expressément DKV Belgium S.A. à utiliser mon adresse e-mail, afin de transmettre des documents mentionnant des données médicales. Le traitement de ces données aura lieu conformément aux dispositions de la loi du 08.12.1992 relative à la protection de la vie privée dans le cadre de l'administration de mon contrat d'assurance.

Date et signature :